

# DLA

## Territoires

N° 4

I<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2008

TRIBUNE

### SOMMAIRE

#### TERRITOIRES

Premières évaluations régionales : un bilan positif 2-5

#### ACTIONS

Etude de cas : France Active et DLA 6

#### ENTRETIEN

M<sup>me</sup> Catherine Caradec, Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse 7

#### FILIÈRES

Accompagnement d'une Ligue sportive 8

#### CHIFFRES

Repères sur les dynamiques partenariales 9-11

#### ACTUALITÉS

Ressources des CNAR 12

**Le dispositif DLA** est un dispositif territorial d'appui aux activités et services d'utilité sociale portés par les associations, structures coopératives ou celles de l'insertion par l'activité économique. Initié par l'État et la Caisse des Dépôts, il bénéficie également du soutien du Fonds Social Européen (FSE), ainsi que de nombreuses Collectivités locales. La CPCA, Conférence Permanente des Coordinations Associatives, y est associée à travers notamment la mobilisation de ses coordinations régionales. L'animation nationale du dispositif et de ses 105 DLA / 19 C2RA, 6 CNAR a été confiée à l'Avise.

Qui sont les prescripteurs de l'accompagnement dans le dispositif DLA aujourd'hui ? Les structures, les DLA, les collectivités, les services déconcentrés ? Quelles sont les associations concernées par l'action des DLA ? La démarche et le positionnement du DLA permettent-ils de balayer un champ de bénéficiaires suffisamment large et ouvert ? Quelle est la qualité du partenariat entre les DLA et les réseaux associatifs ?...

Quelles que soient les questions abordées, la ligne de force de l'évaluation des DLA repose sur l'impact de leur activité sur un territoire. Pour le mouvement associatif organisé, ce sujet sera nécessairement vu à travers le prisme de la qualité du partenariat construit avec les réseaux associatifs dans les territoires. En d'autres termes : leur a-t-on permis de trouver leur place – en tant que co-pilote, prestataire et bénéficiaire – du dispositif ? Ont-ils occupé ces places ?

La CPCA est officiellement partenaire du dispositif DLA depuis 2004. Elle l'est notamment au motif que cet outil est une ressource pour permettre aux réseaux associatifs d'être un acteur clé de l'accompagnement des associations. En filigrane, il s'agit de permettre au mouvement associatif organisé de gagner en autonomie et de monter en compétences sur des questions techniques. Cet objectif est fondamental : c'est à cette aune que l'on peut mesurer si la politique des pouvoirs publics agit bien en faveur de la vie associative et, au-delà, en faveur des structures d'utilité sociale. Du point de vue des représentants associatifs, cette question est un des critères permettant de juger de la qualité de l'action d'un DLA.

Les coordinations et fédérations associatives représentent aujourd'hui 60% de la vie associative. Cette organisation spécifique peut apporter des ressources complémentaires à l'action des DLA. Pour ce faire, nul doute que l'étape évaluative est et sera une étape décisive pour construire des articulations et des partenariats entre acteurs, au profit de la vie associative.

Jacques HENRARD  
PRÉSIDENT DE LA CPCA

## DISPOSITIF ET COLLECTIVITÉS

# Premières évaluations régionales : un bilan positif

Sur 22 000 structures accompagnées par un DLA depuis 2003 (84 % d'associations, 15 % de structures de l'IAE), 1 500 ont été auditionnées dans le cadre d'évaluations menées en région, soit 28 % des structures accompagnées auxquelles il faut ajouter un grand nombre de partenaires. Premiers constats : une satisfaction globale des structures accompagnées, une implication croissante des partenaires locaux, un co-financement en hausse...

### Un dispositif qui a trouvé sa place et son efficacité

L'évaluation conduite région par région montre en premier lieu que le dispositif est maintenant bien connu des structures et de leurs partenaires. Deuxième constat très positif : la satisfaction générale des structures suivies (80 % en moyenne) quant à l'accompagnement, associations et structures de l'IAE estimant que les objectifs poursuivis ont été atteints, voire dépassés. Toutes reconnaissent enfin la qualité d'intervention des DLA (taux de satisfaction compris entre 60 et plus de 90 % selon les régions). Elles sont même plus de 80 % en moyenne à être prêtes à recommander l'accompagnement d'un DLA à d'autres structures.

Pourtant, quand on les interroge sur la problématique spécifique pour laquelle un accompagnement a été sollicité, le taux de satisfaction est moindre. Cette apparente contradiction montre surtout que si l'accompagnement spécifique n'a pas forcément eu les résultats escomptés, il a eu un apport très positif sur la structuration des projets et des équipes. Les structures auditionnées admettent ainsi que l'intervention du DLA a contribué à la consolidation et/ou au développement de leurs activités (recentrage sur leur cœur de métier, évolution de certaines activités). Mais au-delà, l'accompagnement DLA a largement permis le renforcement de la structure économique (maintien des financements existants, mobilisation de nouveaux partenariats financiers, création de nouvelles activités rémunératrices et évolution des pratiques de gestion vers plus de performance et de rigueur).

### Une grande compétence dans les circuits des financements du secteur de l'ESS

Les DLA maîtrisent globalement les circuits et les acteurs du financement de l'économie sociale et solidaire (banques et opérateurs financiers, conseils régionaux et généraux, EPCI, communes, services de l'État, têtes de réseau, fondations), mais aussi les ressources disponibles pour chacun des projets. C'est ce que révèlent toutes les évaluations régionales. Cette connaissance approfondie leur permet de mobiliser de nouveaux partenaires financiers : les bénéficiaires du dispositif font quasiment tous état d'une diversification de leurs sources de financement après accompagnement. Cette mixité des ressources est en plein développement.

L'impact en matière de maintien ou de création d'emploi est jugé positif par la moitié des structures environ. Le rôle du DLA est jugé très positif pour ce qui relève de la professionnalisation, s'agissant de l'accroissement des compétences en interne (administrateurs, salariés, bénévoles) ou de la rationalisation de l'organisation (restructuration du management interne). Cette professionnalisation peut être induite par une démarche de consolidation économique et n'est pas forcément la finalité de l'accompagnement. En 2006, ce sont près de 96 500 emplois qui ont été concernés par l'intervention des DLA, dont 39 % d'emplois aidés. En 2007, la tendance semble se poursuivre, voire se renforcer, l'emploi prenant une place toujours plus importante dans les accompagnements.

## Un rôle d'implication des partenaires locaux

Les enquêtes montrent également que les partenaires locaux se sont fortement mobilisés dans le dispositif, qu'il s'agisse des services de l'État (DDTEFP ou DDJS principalement) ou de la Caisse des Dépôts, des réseaux associatifs ou des acteurs du financement (France Active, Garance, banques, etc.), ou encore des collectivités territoriales. Ils sont de plus en plus nombreux à participer aux comités de pilotage (750 partenaires sur le territoire national) et/ou aux comités d'appui (950 partenaires environ). Si l'on retrouve les mêmes partenaires d'un comité à l'autre, les services de l'État et les représentants de la Caisse des Dépôts sont plus impliqués sur le pilotage quand les structures associatives et les acteurs du

financement viennent davantage en appui. Il convient également de souligner l'évolution des stratégies d'animation des DLA avec la mise en place de comités d'appui sectoriels ou territoriaux (pour un meilleur ancrage territorial et une plus grande efficacité).

De leur côté, DLA et C2RA sont de plus en plus impliqués dans les politiques locales. S'adaptant aux dynamiques et aux besoins locaux, ils en deviennent même le prolongement, dès lors qu'il s'agit d'accompagner des projets d'utilité sociale. Nombreux sont les exemples de régions ayant confié aux DLA l'accompagnement des structures d'économie sociale bénéficiaires d'emplois tremplins (Basse-Normandie, Franche-Comté...) ou d'aides (programme Progress en Champagne-Ardenne, chèque économie solidaire en Auvergne...).

### > Evolution de l'activité des DLA 2004-2007

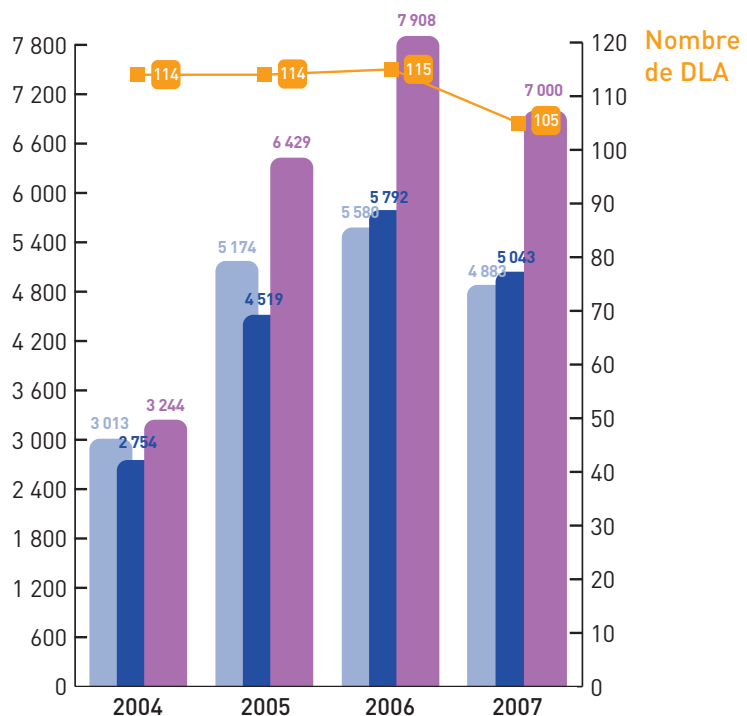
#### Nombre de structures

- Diagnostiquées ■
- Bénéficiaires d'ingénieries ■
- Accompagnées ■

*En 2007, on constate une évolution des pratiques et du cadre d'intervention des DLA sur plusieurs aspects :*

- *Augmentation de la durée des ingénieries (évolution vers des démarches plus qualitatives) ;*
- *Prise en compte du suivi post-accompagnement (qui peut être réalisé en interne et implique du temps et du budget en moins sur des accompagnements).*

*Ceci explique en partie la réduction du nombre de bénéficiaires pour l'année 2007, avec la baisse des financements FSE pour cette même année.*



# TERRITOIRES

DLA et C2RA peuvent également intervenir auprès des cibles des politiques territoriales : structures relevant de la politique de la ville, de la petite enfance, des services à la personne...

## Une plateforme de concertation territoriale

En regroupant les différents acteurs locaux dans leurs comités de pilotage et d'appui, et en devenant un partenaire au service des politiques territoriales, DLA et C2RA se révèlent aujourd'hui des "plateformes de coordination" des interventions publiques. En réunissant la plupart des acteurs impliqués dans les politiques d'utilité sociale, au-delà de leur statut et de leurs compétences, le dispositif permet une plus grande cohérence des politiques d'appui aux activités d'utilité sociale, et plus particulièrement dans le cadre des C2RA (le Pôle lorrain d'utilité sociale, l'Atelier pour la région Ile-de-France, etc.). DLA et C2RA sont devenus des lieux où l'on se rencontre et où l'on se concerte. Ce n'est pas la moindre de leurs réussites et cela prouve bien leur capacité d'adaptation aux contextes locaux.

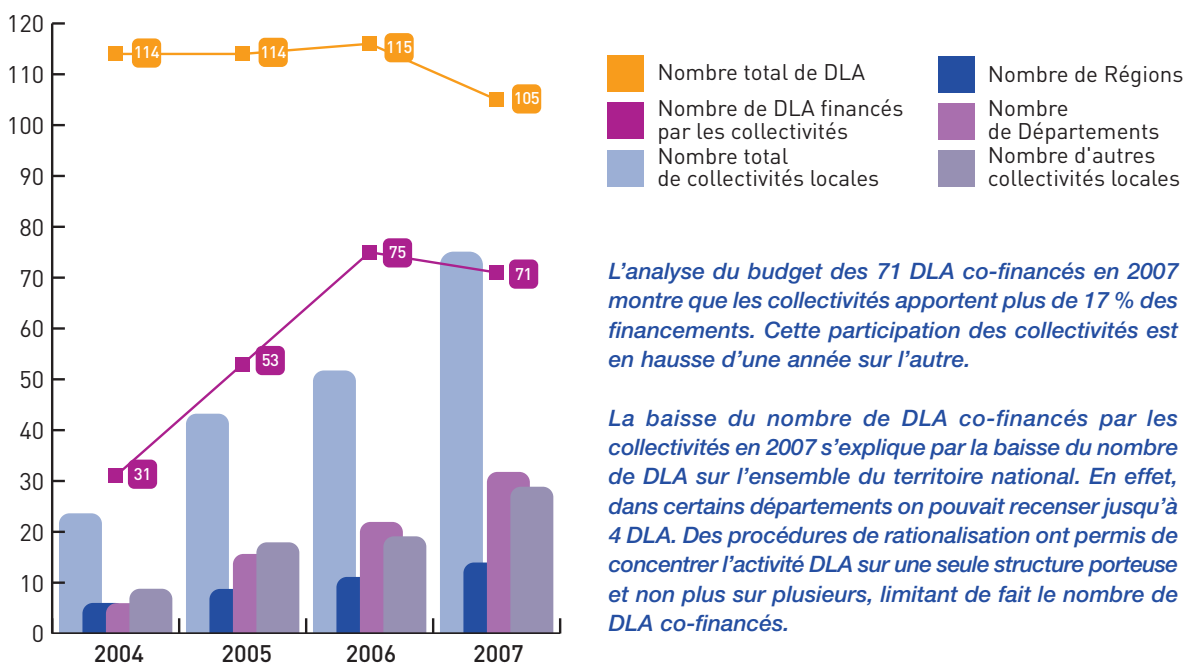
Le partenariat des DLA avec les réseaux associatifs et avec les acteurs territoriaux de l'IAE ne cesse de se développer notamment par le biais d'actions communes. DLA et C2RA s'impliquent davantage dans une "stratégie partenariale d'action sectorielle, territoriale, thématique". Ils procèdent au diagnostic local sur les besoins dans un

secteur particulier (les besoins en services à la personne pour l'Uriopss en Basse-Normandie), interviennent auprès des associations membres de grandes fédérations pour une meilleure cohérence du réseau (partenariat C2RA, DLA, CNAR Sport et CROS en Picardie) ou encore pour une mise en cohérence des dispositifs d'accompagnement associatif (comme en PACA).

## Cofinancement : la preuve d'un meilleur ancrage local

Enfin, toutes les enquêtes régionales révèlent une "montée en puissance" de la part des cofinancements dans les budgets globaux des DLA, passant de 9 % des budgets en 2006 à 14 % en 2007. Traditionnellement assurés par les services déconcentrés de l'État (DDTEFP et DRTEFP) et la Caisse des Dépôts, ces financements proviennent désormais des CAF, des OPCA, des opérateurs bancaires, etc., et, de plus en plus, des collectivités territoriales. Qu'il s'agisse de financement direct ou de prise en charge d'actions d'ingénierie recommandées par le DLA, les collectivités territoriales assurent aujourd'hui 17 % des financements des DLA concernés. Ils sont ainsi 71 à bénéficier d'un tel financement sur les 105 installés sur l'ensemble du territoire. De nouvelles collectivités devraient d'ailleurs intégrer le dispositif courant 2008. Cette tendance n'est pas étonnante au regard du rôle des DLA dans les politiques locales publiques.

### > DLA cofinancés par les collectivités territoriales



*L'analyse du budget des 71 DLA co-financés en 2007 montre que les collectivités apportent plus de 17 % des financements. Cette participation des collectivités est en hausse d'une année sur l'autre.*

*La baisse du nombre de DLA co-financés par les collectivités en 2007 s'explique par la baisse du nombre de DLA sur l'ensemble du territoire national. En effet, dans certains départements on pouvait recenser jusqu'à 4 DLA. Des procédures de rationalisation ont permis de concentrer l'activité DLA sur une seule structure porteuse et non plus sur plusieurs, limitant de fait le nombre de DLA co-financés.*

## ZOOM SUR... LE DLA EN PAYS DE LA LOIRE

# Mobiliser davantage les partenaires économiques du DLA

L'évaluation du DLA en Pays de la Loire a permis de définir plusieurs axes de travail pour renforcer l'implantation économique des structures d'utilité sociale sur le territoire. Parmi les préconisations : la mobilisation de partenaires nouveaux. Chargé de capitaliser les expériences des DLA, le C2RA a valorisé les synthèses de l'évaluation au moyen d'une brochure à destination des acteurs locaux.

Comme dans d'autres régions, les DLA des Pays de la Loire cherchent à diversifier leurs partenariats et leurs ressources en s'appuyant sur les acteurs locaux : établissements financiers de l'économie solidaire, fédérations associatives, collectivités locales ou services déconcentrés de l'État. *“C'est là une des marges de progression que le travail de synthèse de l'évaluation a mis en lumière”*, explique Hervé Lebastard, chargé de mission C2RA porté par la CRESS. Ces acteurs peuvent s'impliquer dans le dispositif en prenant part aux instances de suivi, mais également en se mobilisant pour l'accompagnement d'une structure. *“Tel organisme bancaire peut notamment venir en appui pour une ingénierie complémentaire, grâce à une de ses offres de services qui permet à une structure de renforcer ses fonds propres ou de stabiliser sa structure financière. Une collectivité, vecteur de développement local, aura à cœur d'appuyer les activités d'insertion, d'encourager la mutualisation d'outils et de moyens publics, et de soutenir*

*la création d'activité. Les réseaux y valoriseront leur expertise et les associations locales chercheront à consolider leur projet, à maintenir l'emploi ou encore à transférer une part de leur activité sous un statut juridique économique”*, poursuit Hervé Lebastard. Autant d'acteurs, autant d'arguments pour valoriser les atouts du DLA dans le développement local. Le rôle du C2RA est de venir en appui dans les échanges et concertations entre les DLA et les partenariats locaux, afin de valoriser une vision régionale ou nationale de la structuration d'activités économiques. L'objectif commun étant une meilleure implantation économique des structures d'utilité sociale. *“Le rôle du DLA est bien d'être un levier, un amplificateur de changement dans la structure. Après un travail de consolidation, les structures tendent à construire une posture d'acteur économique allant dans le sens d'une meilleure adéquation entre besoins et services rendus. Nous constatons une accentuation des actions prospectives”*.

### > Une brochure pour valoriser l'impact du DLA et soutenir la mobilisation

Pour valoriser les éléments positifs de l'évaluation des DLA des Pays de la Loire, une brochure a été élaborée par le C2RA à destination de nouveaux partenaires entrant dans le dispositif. Le livret de douze pages présente les apports du DLA aux activités et aux services des structures d'utilité sociale du territoire. Club de sport du quartier, association de patrimoine rural, fédération départementale de services à la personne, chantiers d'insertion, les témoignages des bénéficiaires figurent en bonne place sur chaque page, valorisant sur l'ensemble des territoires de la région, la diversité des accompagnements et des acteurs. Editée à 6 000 exemplaires, cette brochure sera envoyée aux élus et techniciens de la plupart des collectivités locales, ainsi qu'aux acteurs identifiés comme prescripteurs potentiels du DLA. Par la suite, cet outil de communication sera décliné dans chaque département sous la forme d'un recueil de fiches présentant les éléments de l'évaluation et les spécificités de chaque département. Des exemples et des témoignages locaux, mais aussi les contacts des réseaux et des collectivités engagées compléteront ce recueil.

> En savoir plus : C2RA Pays de la Loire - 02 40 74 02 49 - [www.cres-pdl.org](http://www.cres-pdl.org)



# France Active et DLA : une synergie en action

## ETUDE DE CAS

En 2004, l'association Service d'Aide A Tous (SAAT) rencontre le DLA de l'Aisne. Elle bénéficie d'un accompagnement pour une réorganisation de ses services. Un appui financier du fonds territorial Picardie Active est ensuite sollicité. Retour sur une intervention croisée et une synergie d'acteurs qui ont permis à l'association d'asseoir son développement.

Créé en 1993, le SAAT est une association intermédiaire proposant aux personnes éloignées de l'emploi des heures de travail rémunérées (ménage, jardinage, entretien d'espaces verts, récolte de fruits...) réalisées auprès de particuliers, d'entreprises et de collectivités.

Suite à une évolution du contexte réglementaire, le SAAT se voit dans l'obligation de développer les emplois familiaux (ménage, garde d'enfant...), notamment auprès des femmes demandeurs d'emploi.

L'association sollicite alors le DLA, porté dans l'Aisne par le GRIEP<sup>1</sup>, et bénéficie d'une ingénierie. L'accompagnement consiste à professionnaliser l'organisation du travail, en redéfinissant notamment les fiches de poste des salariés. L'ingénierie conclut à la nécessité de recruter une personne supplémentaire. Le SAAT embauche alors un accompagnateur en charge du public féminin, grâce à l'octroi d'une subvention du Fonds Social Européen (mesure 10B).

### > Le point de vue de l'association

Marie-Ange Legrain, la Présidente du SAAT, témoigne de l'apport de l'action conjuguée du DLA et de Picardie Active : *“L'accompagnement m'a permis d'entreprendre. Je n'osais pas me lancer. J'allais plutôt voir les élus pour leur demander de l'aide. Le DLA et Picardie Active m'ont aidée à diversifier mes financeurs et à développer l'association”*.

Aujourd'hui, la structure cherche à développer son activité à nouveau et à recruter un directeur. Elle va demander à bénéficier d'un autre accompagnement dans le cadre du DLA pour la réalisation d'une étude de marché et permettre à son association de proposer un plus grand nombre d'heures de travail aux salariés en insertion.

S'ensuit une croissance de l'activité qui nécessite un agrandissement des locaux. Le SAAT décide d'acheter et d'aménager un corps de ferme pour le transformer en bureaux et obtient des subventions pour financer le projet. Les travaux ont été effectués par un chantier d'insertion pour la partie bâtiment et par des artisans locaux pour la partie sanitaire, chauffage, électricité.

Picardie Active est sollicitée pour le financement des travaux de réhabilitation et apporte son concours financier à la structure (contrat d'apport associatif de 15 K€ et garantie à 50 % d'un emprunt bancaire de 14 K€). Picardie Active permet par ailleurs au SAAT de bénéficier de subventions de fondations (MACIF, Agir Pour l'Emploi...).

<sup>1</sup> GRIEP : Groupement Régional de l'Insertion par l'activité Economique Picardie.

## FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

# Le DLA comme appui à la relation entre structures d'utilité sociale et acteurs bancaires

**Entretien avec  
Madame Catherine CARADEC,  
Responsable du pôle Economie Sociale  
à la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse**

**Quels sont d'après vous les facteurs qui font que les petites associations n'accèdent pas au Crédit Moyen Terme ?**

Les petites et moyennes associations ont du mal à sortir d'une logique de financement par projet, dans laquelle les poussent leurs financeurs. Leurs partenaires publics ont une logique de financement le plus souvent annuelle, ce qui crée un raisonnement strictement budgétaire ne permettant pas de travailler en projection sur plusieurs années. Or, les banquiers ont besoin de cette visibilité pour s'engager sur un crédit moyen terme.

Par ailleurs, de par leur mode de financement, les petites et moyennes associations ont du mal à générer de l'autofinancement et, même quand il existe, ont des difficultés à l'identifier et le quantifier. De plus, l'existence d'outils de gestion fiables en interne qui permettraient de rassurer, est trop peu répandue dans les petites associations.

**Vous mettez en place en partenariat avec le réseau France Active une convention "Impul'sio" pour les petites et moyennes associations.**

**Qu'attendez-vous de la mise en place de ce dispositif ?**

Tout d'abord, cette convention nous offre la possibilité de mener une action de communication large en direction des associations. Il s'agit de faire comprendre à des dirigeants non gestionnaires que le recours au crédit moyen terme pour les investissements limite le risque de tensions de trésorerie qu'entraînerait le financement sur fonds propre. Trop souvent, les associations nous sollicitent à contretemps pour résoudre des crises de trésorerie qui auraient pu être prévenues par l'utilisation d'un crédit au bon moment.

La garantie à 50 % sur le crédit améliore la solvabilité car, sur le secteur associatif, le mode de gouvernance rend délicat le recours à la caution personnelle.

Enfin, l'appui sur un réseau d'accompagnement via notre partenaire ESIA (porteur des DLA des Bouches du Rhône et du Vaucluse), qui permet entre autres de s'appuyer sur le DLA pour des accompagnements dans la durée, sécurise largement notre intervention et permet une action de fond sur le tissu associatif.

### > EN SAVOIR PLUS

- > Rendez-vous sur le site d'information de la Caisse d'Epargne à destination des associations et de toute personne impliquée dans le secteur associatif : [www.associatis.com](http://www.associatis.com)
- > Vous trouverez également un article sur le Dispositif Local d'Accompagnement dans la Lettre d'information Associatis n°39 de Février 2008 ou sur [www.associatis.com](http://www.associatis.com) (rubrique Focus).

## UN ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRATEUR

# Une Ligue sportive accompagnée dans sa dynamique de changement

La Ligue de Badminton de Haute-Normandie organise et assure la promotion de la pratique du badminton sur la Région. L'Olympiade 2005-2008 a vu l'arrivée de nouveaux élus désireux d'impulser une nouvelle dynamique et d'inscrire la Ligue dans une stratégie de développement.

Ainsi, dans un premier temps, la Ligue s'est attachée à définir, en lien avec la Fédération Française de Badminton, les axes prioritaires à développer et les moyens à mobiliser pour les mener à bien. Une fois le projet de développement défini, la Ligue a sollicité le DLA de Seine-Maritime afin de l'aider à mettre en place les conditions de sa réussite en interne.

### > Témoignage de la Ligue accompagnée

*“ Au regard des difficultés de fonctionnement de notre Ligue, et notamment d'une gestion à court terme de ses activités et d'un manque d'anticipation, il était nécessaire de faire appel à un “regard extérieur” capable de réaliser une sorte d'audit, permettant d'identifier les pistes d'amélioration. Le dispositif DLA, qui nous a été recommandé par le secteur développement de notre Fédération, a parfaitement répondu à cette attente. La pertinence du diagnostic mené par le DLA et l'implication du prestataire (et notamment sa capacité d'adaptation aux habituelles contraintes présentes dans le milieu sportif) ont non seulement permis la production d'un document de référence facilitant le positionnement des élus/salariés dans l'organisation interne mais a surtout entraîné un véritable changement de mentalité au sein des élus : prise de responsabilité et projection à long terme.*

*En conclusion, dans notre cas, bénéficier de cet accompagnement DLA, sans parler de “solutions miracles”, nous a véritablement permis d'enclencher une dynamique nouvelle et clarifier notre organisation... et ça vaut le coup !”.*

**M. Thomire, Président de la Ligue Régionale Haute-Normandie de Badminton.**

### Concertation autour d'une démarche de réorganisation

La mise en place d'une nouvelle organisation dans une structure existante ne se décrète pas... Les résistances au changement sont souvent nombreuses et proviennent la plupart du temps d'un manque de concertation, d'implication et d'adhésion de l'ensemble des membres. C'est pourquoi il est essentiel de procéder à un véritable “piloteage” de cette restructuration interne en favorisant une démarche participative pour obtenir une définition partagée de la nouvelle organisation. Le diagnostic mené par le DLA a permis de mettre en exergue la nécessité d'un accompagnement visant à l'amélioration de l'organisation afin d'adapter son fonctionnement aux objectifs du plan de développement élaboré par la Ligue et rassembler les conditions de sa réussite.

Ainsi, au regard de la problématique posée, le DLA de Seine-Maritime préconise un plan d'accompagnement autour de 3 axes :

- Etat des lieux et analyse de l'organisation actuelle,
- Réorganisation des instances en cohérence avec le plan de développement,
- Développement d'outils facilitant la formalisation, l'appropriation et la mise en place d'une nouvelle organisation.

### Vers une dynamique nouvelle

Afin de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs de la Ligue (salariés et élus), le travail d'accompagnement s'est construit autour de séances de travail collectives, d'entretiens individuels entrecoupés de temps d'analyse du prestataire, permettant la formalisation de documents et la validation de chaque étape.

Cet accompagnement a obtenu des résultats immédiats et directement opérationnels pour la Ligue : impulsion d'une nouvelle dynamique des administrateurs, réalisation de l'organigramme de la structure, redéfinition des missions des salariés, des instances et de leur articulation, mise en œuvre d'un calendrier d'actions et de nouveaux outils (guide).

Cet accompagnement a également permis d'identifier les prochaines thématiques de travail de la Ligue : l'instauration d'outils de gestion et l'identification de la personne en charge de cette mission, ainsi qu'une forte demande de formation par les élus dans le domaine du management.



# Repères sur les dynamiques partenariales

## CHIFFRES CLÉS

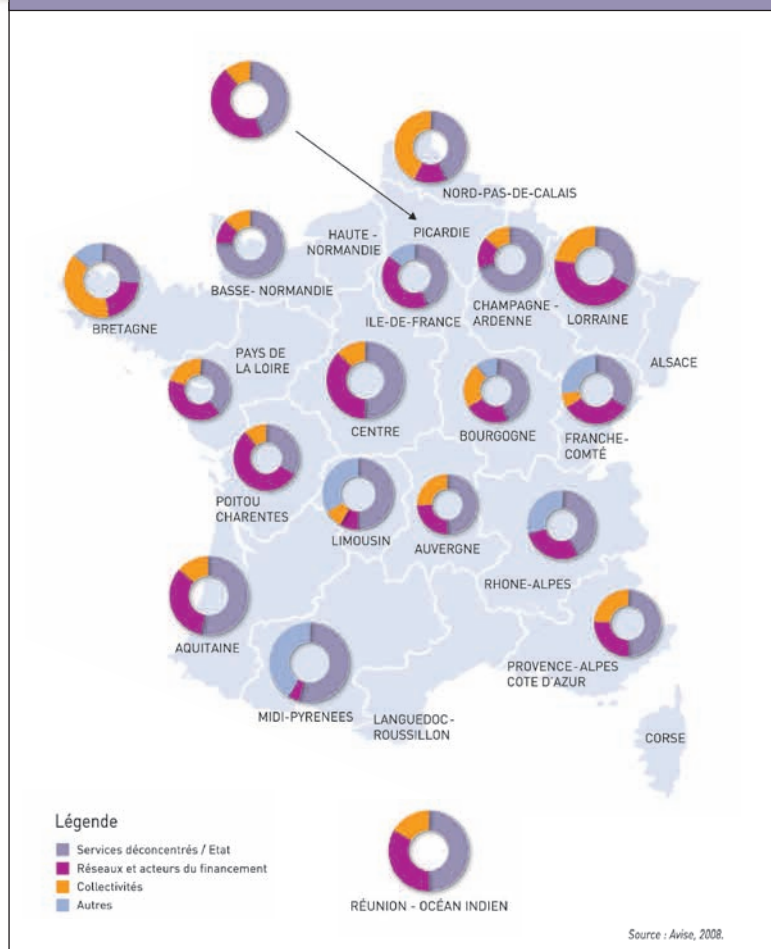
### Un dispositif inscrit dans la dynamique des Régions

De plus en plus, l'action du DLA s'ancre dans les territoires, développant des interventions adaptées aux dynamiques et besoins locaux, inscrites dans les politiques des collectivités. Le dispositif devient ainsi une "plateforme technique", regroupant les acteurs du territoire et mettant en synergie les différentes ressources d'accompagnement. Cela se traduit dans l'élargissement des comités de pilotage régionaux.

Au niveau régional, les DLA et C2RA s'inscrivent dans une logique d'offre de services proposée par les conseils régionaux en complément et prolongement de leurs propres interventions :

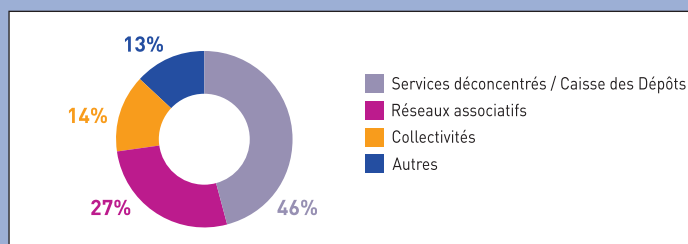
- Le dispositif intervient auprès des structures bénéficiant des mesures "emplois-tremplins" dans certaines régions pour les accompagner dans la pérennisation de ces emplois et des activités concernées : partenariats avec le dispositif (DLA et C2RA) dans les régions **Basse-Normandie, Pays de la Loire et Franche-Comté**.
- En **Champagne-Ardenne**, le partenariat avec la Région sur le programme **PROGRESS** prévoit une intervention des DLA dans le montage des dossiers et les préconisations d'accompagnement, suite à l'obtention des aides du conseil régional<sup>1</sup>. Le soutien du conseil régional au dispositif est par ailleurs inscrit dans le schéma régional du développement économique adopté par les élus régionaux (mars 2006).
- En **Auvergne**, la Région s'appuie sur le C2RA pour la gestion du **Chéquier économie solidaire**, utilisé par les DLA en complément de leurs fonds d'ingénierie pour l'accompagnement des structures (Voir Lettre DLA N°3).

### Compilation régionale des comités de pilotage des C2RA



### Répartition des membres des comités de pilotage C2RA

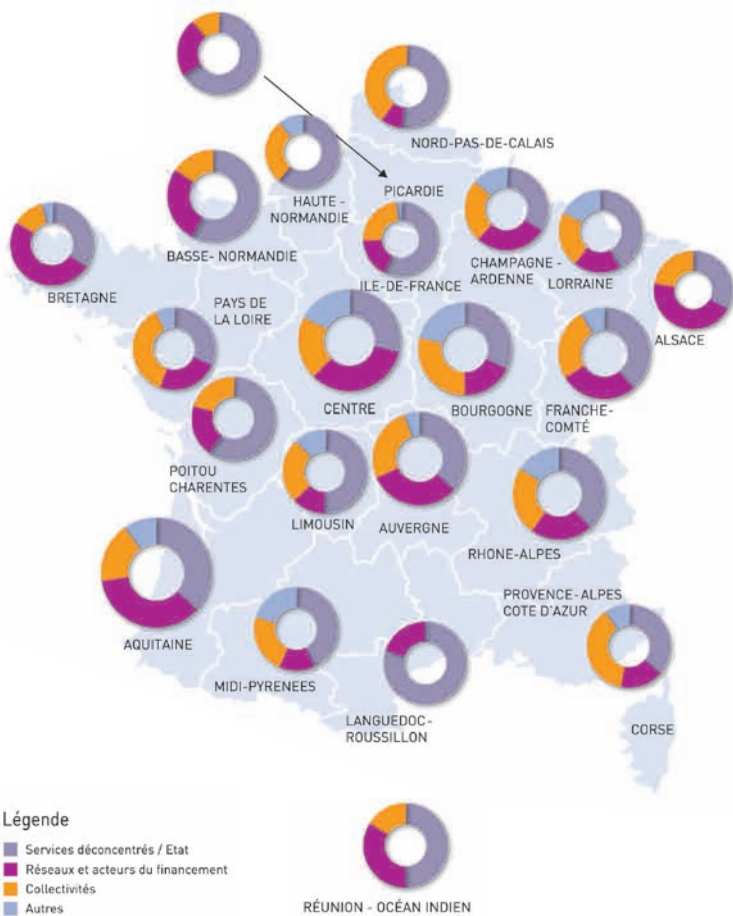
Services déconcentrés / Caisse des Dépôts	Réseaux	Collectivités	Autres	TOTAL
82	47	25	23	177



<sup>1</sup> Il a été mis en avant le fait que les dossiers qui ont le plus souvent abouti sont ceux ayant fait l'objet d'un travail en commun entre les opérateurs du dispositif, les associations et leurs réseaux d'appartenance.

**CHIFFRES CLÉS**

**Compilation régionale des comités de pilotage DLA**



**Une implication des partenaires locaux en forte croissance**

La part des co-financements locaux dans le budget total des DLA a fortement augmenté entre 2004 et 2007, atteignant 9 % en 2006, 14 % en 2007 (pour un total de 3,535 millions d'euros, dont 3 millions apportés par les collectivités). Outre les collectivités, d'autres partenaires viennent renforcer la capacité d'intervention des DLA en les finançant directement ou en contribuant ponctuellement au financement des ingénieries qu'ils mettent en œuvre<sup>2</sup> : services de l'Etat autres que DDTEFP/DRTEFP, ACSE, CAF, banques, OPCA, etc.

Parmi les co-financeurs locaux, on note une croissance continue du nombre de collectivités impliquées financièrement dans les DLA. Cette participation croissante des collectivités territoriales dans le financement des DLA se retrouve dans la composition des différents comités de pilotage.

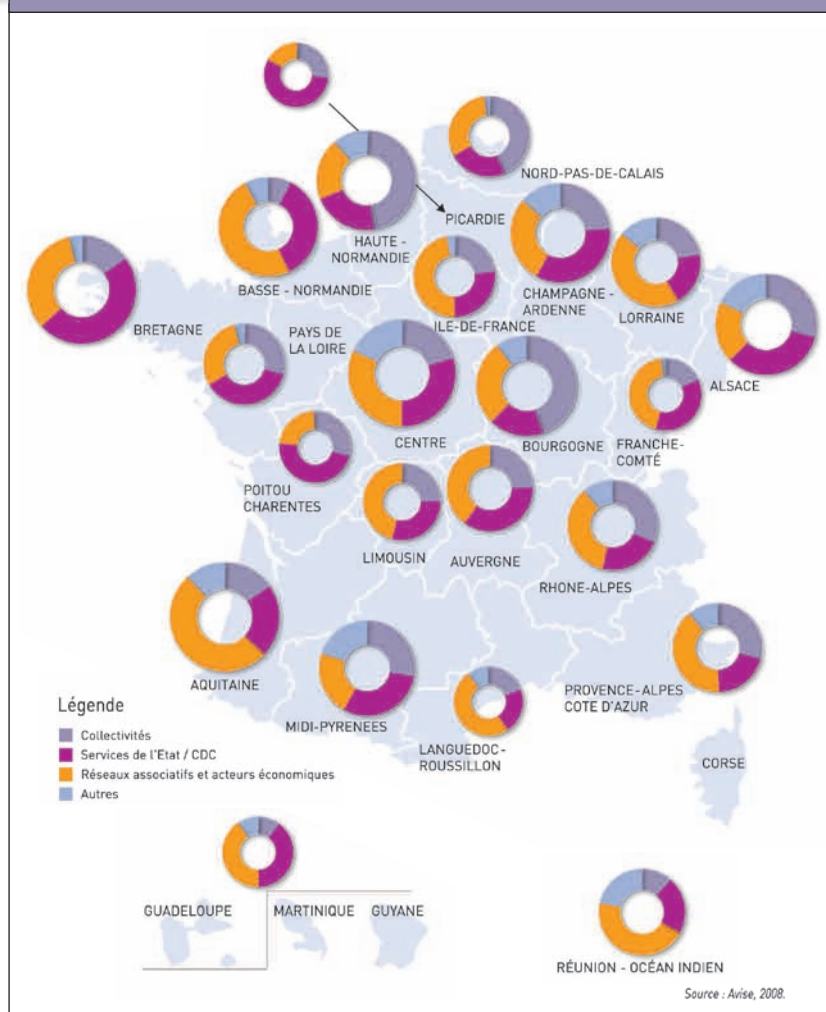
**Compilation nationale des participants aux comités de pilotage des DLA**

Services de l'Etat / Caisse des Dépôts	Réseaux et acteurs du financement	Collectivités	Autres	TOTAL
292	194	167	91	744

<sup>2</sup> Dénommé "hors DLA" dans Enée.

## CHIFFRES CLÉS

## Compilation régionale de la composition des comités d'appui



## Composition des comités d'appui des DLA

Les comités d'appui mobilisent de manière beaucoup plus importante les acteurs ressources des territoires puisque plus de 950 partenaires apportent leurs contributions dans les comités d'appui et l'accompagnement des structures.

La première catégorie de partenaires à participer aux comités d'appui des DLA regroupe les réseaux associatifs (302 participants).

La deuxième catégorie d'acteurs rassemble les acteurs économiques et du financement (Fonds territoriaux France Active, Garance, banques, etc.) et mobilise 94 acteurs sur l'ensemble du territoire.

## Informations complémentaires sur les catégories de partenaires associés aux comités d'appui

## &gt; Participation des collectivités :

Conseils Régionaux	Conseils Généraux	Communautés de communes	Pays	Villes	TOTAL
39	82	45	26	45	237
16%	35%	19%	11%	19%	100%

## &gt; Participation des services déconcentrés de l'Etat :

DRTEFP	DDTEFP	DRDJS	DDJS	DDASS	DIREN	DRAC	TOTAL
16	104	17	66	23	8	13	256
3%	43%	7%	28%	11%	3%	5%	100%

## LA VIE DU DISPOSITIF

### Solfia : le portail des solutions de financement pour les associations

Les dirigeants associatifs n'ont pas toujours le temps d'approfondir leurs connaissances bancaires et financières, d'autant plus que les produits sont parfois complexes. Ils ne savent pas toujours non plus quels types de financement leur sont accessibles.

Pour les accompagner dans leur recherche de solutions, le CNAR Financement porté par France Active a développé, avec l'appui de ses partenaires\*, un portail internet dédié aux associations qui souhaitent s'informer sur la recherche de financement et d'accompagnement : [www.solfia.org](http://www.solfia.org).



La consolidation des activités d'utilité sociale et des emplois qui y sont liés demande que les associations qui portent ces activités puissent atteindre un équilibre économique et disposer d'une structure financière conforme à leurs ambitions. Pour

ce faire, le DLA doit être en situation de faciliter l'accès aux outils financiers bancaires et extrabancaires existants.

C'est en effet la mission de France Active, dans le cadre du Centre National d'Animation et de Ressources (CNAR\*\*) sur le thème du financement, de constituer et rendre accessible aux associations une information sur les outils de financement existants. Il doit également permettre aux DLA de détecter les difficultés financières des projets et de construire des réponses en termes d'accompagnement et de partenariats locaux.

Le portail permet avant tout aux associations de se poser les bonnes questions sur la nature de leurs besoins, de rechercher les partenaires financiers adéquats, de bien préparer leur dossier et de trouver les accompagnements nécessaires.

#### > EN SAVOIR PLUS

- > Démonstration sur [www.solfia.org/anim](http://www.solfia.org/anim)
- > Portail Solfia : [www.solfia.org](http://www.solfia.org)

\* Solfia a été conçu avec l'appui de la DIISES, la CPCA, la DGEFP, la Caisse des Dépôts, du FSE et de l'Avise.

\*\* Le CNAR Financement, porté par France Active, a pour mission d'appuyer les DLA et C2RA sur les questions relatives au financement des projets d'utilité sociale, en apportant un éclairage sur les besoins de financement et de structuration financière, et en proposant des outils répondant à ces besoins.

## RESSOURCES EN LIGNE

A TELECHARGER SUR LE SITE DE L'AVISE, [WWW.AVISE.ORG](http://WWW.AVISE.ORG), RUBRIQUE DLA-C2RA-CNAR



- **Etude de la situation financière et des besoins de financement des associations d'aide aux personnes à domicile. Rapport final et grille de situations type.** CNAR Financement. Avril 2007.

*L'objectif de ces productions est de faciliter le diagnostic de la situation et des besoins d'accompagnement et de financement des associations par l'ensemble des partenaires qui peuvent concourir à leur développement et à leur consolidation.*

- **Etude-action sur les besoins de financement de la Fédurok.** CNAR Financement et CNAR Culture. Janvier 2008.

*Analyse de la spécificité de la structuration financière et du modèle économique des adhérents de la Fédurok.*

A TELECHARGER GRATUITEMENT SUR [WWW.AVISE.ORG](http://WWW.AVISE.ORG), RUBRIQUE PUBLICATIONS

- **Coopératives d'activités et d'emploi, couveuses, sociétés de portage salarial : des opportunités pour tester, développer ou exercer son activité.**



Collection "Les Repères de l'Avise", *Entreprendre autrement* n°3. 14 pages. Janvier 2008. En partenariat avec Coopérer pour entreprendre et la Fondation Macif.

- **Panorama de l'entrepreneuriat social dans les pays de l'OCDE. Focus sur l'Europe et le Québec.** Collection "Les Repères de l'Avise", *Entreprendre autrement* n°2. 21 pages. Octobre 2007. En partenariat avec l'OCDE (Programme LEED).

- **Services sociaux d'intérêt général et utilité sociale. Risques et opportunités pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire.** Collection "Les Repères de l'Avise", *Questions européennes* n°2. 16 pages. Novembre 2007.

Avec le soutien de